

ELECTIONS MUNICIPALES DU 23 JANVIER 2022

PROFESSION DE FOI

PROGRAMME DE MANDATURE

« 25 ENGAGEMENTS ET 100 ACTIONS PRIORITAIRES »
NGUIR AMAL MERMOZ SACRE-CŒUR BU BESS



NDIACK LAKH

Candidat de la
COALITION GOX YU BESS



Gox yu bess pour le renouveau



www.ndiacklakh.com

Cher(e)s habitantes et habitants de la Commune de Mermoz Sacré-Cœur.

Ce 23 Janvier 2022, il vous reviendra de vous prononcer sur l'avenir de notre Commune. Vous aurez la responsabilité de désigner, par votre vote, le Maire et les conseillers qui mèneront, avec vous et pour vous, l'action municipale pour les cinq années à venir.

Engagé depuis plusieurs années au service de la Commune et de ses habitants, je suis candidat au mandat de Maire avec la Coalition GOX YU BESS et sollicite votre confiance.

Avec mon équipe de large rassemblement, nous proposons un projet transformateur, un projet à défendre, un projet qui émane de vous et qui vous appartient. Etant convaincu que de nombreux enjeux stratégiques de développement économique local reposent sur les trajectoires empruntées par les villes, j'appelle celles et ceux qui sont intéressés par notre démarche à nous rejoindre pour voir Mermoz-Sacré-Cœur jouer crânement sa chance dans ce qui pourrait être qualifié au Sénégal et dans la sous-région de phase inaugurale de l'expérimentation internationale « territoires, zéro chômeur de longue durée » qu'il s'agira d'organiser autour de la création massive d'Entreprises Locales à But d'Emploi (ELBE) par le recours au conventionnement d'entreprises de l'économie sociale et solidaire dont la seule raison d'être sera de réaliser des activités supplémentaires à celles déjà présentes sur le territoire de notre Commune.

Choisir notre projet c'est faire le choix de la proximité, de la confiance en notre avenir, mais aussi et surtout celui de la construction d'une Collectivité territoriale rassemblée à même de porter de grandes ambitions collectives. Je souhaite que nous prenions le temps de mettre en œuvre collectivement ce programme et cette feuille de route. Ils dessinent les contours du projet de la liste GOX YU BESS, celui d'une commune à votre service et qui vous ressemble. Pour permettre à la Commune de Mermoz-Sacré-Cœur de retrouver assez rapidement des politiques d'avenir robustes et d'écrire une nouvelle page de son histoire récente, je sollicite vos suffrages sur la base de 25 engagements et de 100 actions prioritaires dont la présentation s'effectue, dans ce qui suit, au travers de nos cinq (5) prismes préférentiels de déclinaison thématique du futur mandat.

Ndiack Lakh

1

Gouverner autrement la commune notamment en alignant la démarche de conduite des affaires locales sur les codes, paradigmes et standards de la Nouvelle Gestion Publique (New Public management), ce qui nécessite de :

- **Mettre en place** une plateforme de Gestion Relation Citoyen (GRC), pour simplifier la vie des usagers, en s'appuyant sur l'innovation et le numérique : guichet unique de services publics, solutions et outils numériques pour la consultation des citoyens, mise en place de téléprocédures, mise en place d'une application mobile pour remonter les incidents, etc.
- **Développer** un double concept de « Municipalité amie des enfants » et de collectivité territoriale « sensible au genre » et mettre en place à cet effet :
 - ✓ Un Conseil municipal des enfants.
 - ✓ Une cellule "genre" directement rattachée au cabinet du Maire.

- **Promouvoir** la pratique de la Délégation à travers la création de mandats spéciaux.

Exemple : Déléguer aux associations la gestion de proximité à travers des contrats pluriannuels d'objectifs pour en faire de véritables associations de développement, des associations agences d'exécution.

- **Instituer** le cadre territorial de concertation qui sera le répondant au niveau communal des conseils de quartier, lesquels joueront le rôle de structures relais de la municipalité au plus près de la population.
- **Consulter** la population par référendum sur les projets qui engagent la commune sur plusieurs générations.
- **Expérimenter** des mécanismes de reddition des comptes (mise à disposition de facilités pour un meilleur accès aux informations administratives, organisation d'une audience publique d'évaluation annuelle).
- **Réserver** chaque année une part de budget d'investissement à la couverture de besoins en équipements et services prioritaires des habitants des quartiers dans le cadre de l'introduction du budget participatif.

- **Intégrer davantage** la politique d'externalisation pour certains services faisant appel à une expertise de haut niveau avec la mise en place de contrats de performance.

Exemple : Alléger l'organigramme municipal et externaliser une bonne partie de l'accompagnement technique dont la commune a besoin et ce, sous la forme d'un Contrat de partenariat public-privé avec un Consortium de Pôles d'Experts Associés (CPEA) qui sera en charge, par ailleurs, de l'ensemble des dossiers lourds liés à la maîtrise d'ouvrage communale.



- **Promouvoir** une gouvernance municipale inclusive et notamment par la mise en place d'un programme spécial pour une accessibilité universelle des services en faveur des personnes en situation de handicap qui doivent accéder, sans entrave, à l'emploi, à l'école et au sport mais aussi aux infrastructures publiques de l'espace communal (voirie, bâtiments et transports publics).
- **S'accorder** avec les communes voisines sur les options d'intercommunalité les plus appropriées et les meilleurs projets de coopération interterritoriale.
- **Intensifier** la recherche de villes jumelles dans le cadre de la coopération décentralisée Nord-Sud et Sud-Sud.
- **Faire adhérer** la commune de Mermoz Sacré-Cœur à des réseaux sous régionaux et mondiaux de villes et de communes.

2

Engager le chantier des grands travaux de Mermoz Sacré-Cœur en partenariat avec l'Etat et les partenaires stratégiques.

- **Mobiliser** auprès de l'Etat et des partenaires de la commune les financements et les appuis que nécessitent des travaux d'envergure comme : la mise aux normes du réseau d'éclairage public, la réhabilitation du réseau hydraulique communal, la réalisation du linéaire de route bitumée qui convient à la commune, la mise en place d'une amorce de médecine de ville et surtout l'aménagement du littoral aux fins d'une appropriation ludique en partenariat avec les services compétents de l'Etat.

3

Instituer un code de conduite le plus adapté possible pour retisser une relation structurée et une confiance réciproque entre la commune d'une part et les services, agences et programmes de l'Etat dont l'implication se révèle décisive aussi bien pour l'exercice au quotidien des compétences transférées que pour la mise en œuvre rapide et concrète de nos projets phares d'autre part.

- **Signer** une convention avec les services compétents de l'Etat pour la maîtrise de l'assiette cadastrale et fiscale (conclure des contrats de performance entre la collectivité territoriale et les services d'assiette comme de recouvrement pour une identification exhaustive du potentiel fiscal (matière imposable et contribuables) d'une part,
- **Multiplier** les campagnes de sensibilisation sur le civisme fiscal et le recouvrement des impôts locaux d'autre part.

4

Négocier avec les structures de l'Etat les conditions de prise en charge de certains dossiers administratifs réputés stratégiques et prioritaires.

- **S'accorder** sur une priorisation conforme aux attentes des bénéficiaires et usagers et qui intègre l'accompagnement des entreprises d'import/export (PAD), les sites d'implantations de certains projets (APIX, ZES), les aires et parcs de stationnement, les plans de circulation, les linéaires de bitumage et de pavage.

5

Prendre en charge les nouveaux engagements dans le domaine de la sécurité et de la police administrative, attribution essentielle du Maire.

- **Mettre en place** une Police municipale pour régler au quotidien les questions de stationnement, d'urbanisme et de contrôle des constructions, d'environnement, de salubrité publique et de prévention de la délinquance.
- **Mettre en place** des dispositifs de téléalarme sécurisant pour les personnes âgées et les personnes à lourd handicap ou dispositif de prévention spécialisée.

6 Renforcer la prise en charge prioritaire du sujet clé que constitue l'état civil.

- **Procéder** à l'informatisation complète de l'Etat Civil assortie d'une dématérialisation des démarches administratives y afférentes.
- **Financer** l'aménagement d'une salle de célébration des mariages avec une vaste esplanade pouvant accueillir les réceptions.

7 Réussir la modernisation et le management du secteur funéraire et mettre pour cela des prérequis pour une gestion rénovée des pompes funèbres et des inhumations.

- **Assurer** la sécurisation des morgues de tous les lieux de culte de la Commune.
- **Financer** l'aménagement et l'équipement d'un dépositaire municipal moderne dans les meilleurs délais.



8

Garantir l'accessibilité universelle des services municipaux.

- **Rendre accessibles** les différents édifices où sont dispensés des services offerts à la population.
- **Optimiser** l'accessibilité des locaux, lors de travaux de construction, de rénovation ou de restructuration des équipements administratifs existants.
- **Accroître** la sensibilisation des employés municipaux sur la portée de la carte d'égalité des chances.
- **Inciter** les propriétaires de bâtiments de commerces et services ainsi que tout bâtiment ouvert au public à se conformer, d'une part, aux normes d'accessibilité en vigueur, peu importe l'année de construction de l'édifice et d'autre part, à optimiser leurs aménagements en appliquant une conception répondant aux normes d'accessibilité universelle.
- **Faciliter** la circulation des personnes en situation de handicap par l'aménagement sécuritaire et fonctionnel de trottoirs dans toute l'étendue de la commune.

9

Réinventer le régime de prise en charge du troisième âge.

- **Permettre** aux personnes âgées d'avoir un accès spécifique et approprié aux services sociaux de base.
- **Exploiter** au maximum les aptitudes et les connaissances des personnes âgées dans tous les secteurs de l'enseignement et de la formation et trouver pour cela les supports appropriés (modalités à voir à travers un pool d'appui, édition de syllabus, mettre en place un service d'assistance médicale à domicile pour les seniors, etc.).

10

Garantir une politique du lien centrée sur la gouvernance locale de la cohésion sociale.

- **Mettre** en place la maison des solidarités regroupant les services sociaux (Centre d'appareillage pour handicapés, services aux familles désemparées avec des bébés et enfants à problèmes, assistance médicale et accompagnement des malades), etc.
Faire fonctionner une régie municipale de transport scolaire à tarif subventionné dans l'espace communal.
- **Doter les conseils** de quartier d'une subvention participative.

Mettre en œuvre le pacte vert pour hâter notre marche vers la réalisation d'une commune écologique et durable.

- **Lancer "l'initiative Ecoquartiers"** au niveau d'un quartier pilote de la commune (fin des plastiques à usage unique, collecte et tri des déchets, valorisation des biodéchets, recours aux énergies renouvelables, etc.).
- **Engager le projet "Ecole durable"** porté par les établissements scolaires eux-mêmes pour une démarche globale écologique incluant l'éducation à la santé et à la responsabilité, la systématisation du tri avec les élèves, l'apprentissage des gestes d'économie d'énergie et d'eau, des activités liées à la biodiversité.
- **Mettre en œuvre** le programme de végétalisation de la Commune avec la pleine et entière implication des habitants.
- **Exécuter le programme** de gestion des déchets et d'enlèvement des encombrements sur le territoire de la commune qui prévoit par ailleurs la création d'une déchèterie municipale expérimentale intégrant un centre de tri et une unité locale de valorisation.



12

Responsabiliser les quartiers à travers un vaste programme communal de requalification du cadre de vie et de développement social des quartiers confié aux associations avec les composantes ci-après :

- **Mettre en œuvre** le vaste programme d'aménagement urbain et de rénovation du cadre de vie (Aménagement des espaces publics répertoriés dans les quartiers).
- **Réaliser le programme** de pavage, de dallage et de production d'autres composants pour la desserte résidentielle, les places publiques, les trottoirs et les voiries principales.
- **Assurer l'entretien** et la maintenance des Parcs, Squares et Jardins.
- **Travailler à l'extension** et à la densification des réseaux d'éclairage public dans les quartiers les moins éclairés.
- **Garantir** la sauvegarde et la préservation du Patrimoine.

13

Rehausser les ambitions de modernisation de la commune et soutenir les efforts pour renforcer l'offre d'infrastructures, d'équipements et de services dans les dans les secteurs qui en ont le plus besoin.

- **S'accorder** avec les services compétents de l'Etat, le sous-comité des bailleurs de fonds en décentralisation et les autres partenaires intéressés sur les initiatives et les efforts à entreprendre à très brefs délais pour permettre à la commune de Mermoz-Sacré-Cœur d'être beaucoup plus riche en équipements collectifs : reprise complète de la voirie communale et de la desserte résidentielle, réhabilitation du réseau d'éclairage public et de celui de l'évacuation des eaux pluviales, un stade municipal, un équipement marchand de dernière génération, une cuisine centrale, une régie de vidange, un hôtel de police, un service espaces verts, un espace jeune et un espace femme, une bibliothèque municipale et médiathèque, des crèches et des jardins d'enfants, une piscine municipale, une maison des arts et métiers abritant un conservatoire et un pôle d'écriture, un bus info-santé, un parc d'ambulances et de corbillards, des dispositifs de téléalarme en soutien à la prévention spécialisée, etc.

- **Intensifier** l'aménagement des espaces sportifs.
- **Faire fonctionner**, à titre expérimental, une déchèterie municipale aux normes internationales et un centre de tri, le tout dans une plateforme devant évoluer vers un pôle de recyclage pilote.
- **Acquérir des bâtiments** fonctionnels pour accueillir les écoles de la seconde chance dont l'installation permet de lutter efficacement contre le phénomène des déperditions scolaires que la commune entend éradiquer en quelques années.
- **Aménager les locaux** de la "future Maison des solidarités" qui aura pour vocation de regrouper l'ensemble des services sociaux de la Commune.
- **Faire émerger** un premier embryon de médecine de ville et réaliser à cette fin le projet de construction d'une polyclinique hautement spécialisée dans le domaine de la gériatrie.
- **Réaliser le Programme** de la Smart city Cité Keur Gorgui.
- **Engager les divers** chantiers de rénovation des lieux de culte.
- **Acquérir et installer** les équipements de la plateforme Gestion Relation Citoyen (GRC).

14

Améliorer la gestion publique de l'eau (gestion des eaux pluviales, assainissement et hygiène de l'eau).

- **Effectuer un audit** complet du réseau hydraulique communal.
- **Mettre à jour le schéma** d'assainissement collectif qui détaille les ouvrages de collecte et l'organisation du transport des eaux usées en collaboration avec les services compétents de l'Etat.
- **Mettre en place** un système de contrôle des installations d'assainissement.
- **Réhabiliter le réseau d'assainissement** collectif de la commune en collaboration avec les services compétents de l'Etat.

15

Installer et équiper le pôle technique des services communaux.

- **Mettre en place** progressivement les services suivants : le Service Garage (communément appelé Service Ateliers et Garage) ; le Service des Espaces Verts (incluant les parcs, squares et jardins, mais aussi les plantations d'alignement sur les routes et voies de desserte) ; le Service Propreté (encore appelé Service Nettoyement) ; le Service espace public ; le Service Patrimoine bâti ; le Bureau d'Etudes (qui correspond à une innovation majeure dans le contexte de la commune) ; le Service logistique.

16

Travailler dans la commune et au-delà de la commune pour moderniser le territoire, y attirer des investissements étrangers et nationaux importants au travers de partenariats gagnants-gagnants et ainsi faire de Mermoz Sacré-Cœur, à terme, l'une des communes les plus riches du Sénégal.

- **Créer une coalition** de croissance autour de l'économie du pétrole (édification de tours d'immeubles pour accueillir les sièges des compagnies pétrolières, accueil des services de l'aval pétrolier, des équipementiers et de diverses autres entreprises évoluant dans les métiers connexes (le transport, la buanderie, la restauration, etc.).
- **Faire de la commune** l'un des cinq principaux parcs immobiliers de Dakar à travers la mise en place d'une autre coalition de croissance autour de l'immobilier : sociétés immobilières, architectes, propriétaires de biens immobiliers, notaires, banquiers, assureurs etc.).
- **Faire la promotion** systématique de champions économiques nationaux originaires de la Commune en partenariat avec les différentes structures du patronat national et du secteur public.
- **Positionner les entreprises** locales du BTP sur le marché des grands travaux de bâtiments et d'infrastructures.
- **Réaliser** la smart city cité Keur Gorgui, booster l'économie numérique et faire de cette ville nouvelle en émergence un véritable hub en la matière.
- **Positionner Mermoz Sacré-Cœur** comme une place forte de la haute gastronomie, de la haute couture et de l'industrie du luxe au Sénégal.
- **Mettre en place** une unité de fabrique de panneaux et de lampadaires solaires.

17

Soutenir l'insertion des jeunes, des femmes et des autres catégories d'actifs dans les grandes filières économiques de la commune et le tissu productif local via les programmes spéciaux qui leur sont dédiés incluant différentes composantes.

- **Programme spécial** dédié à la jeunesse, pour diversifier les chantiers d'insertion à leur égard, lesquels privilégieront des volets comme le Centre d'incubation d'entreprises locales à installer, la Formation professionnelle en cycles courts, l'Apprentissage et le perfectionnement, les Stages et le 1er emploi dans les entreprises du secteur formel, le soutien à l'Entreprenariat (Cycle projets, accès au crédit, suivi et évaluation), l'insertion par le Permis de conduire (Programme annuel de 1000 Permis de conduire, création autoécole pour engins de chantier), etc.

- **Programme spécial** pour l'entrepreneuriat féminin qui aura comme premières priorités la mise sur pied d'un centre de gestion agréé, l'appui à la formalisation d'un Fond revolving, le soutien particulier à l'activité d'Import/Export, la formation en Leadership, etc.
- **Programme spécial d'appui** aux aînés en deux volets :
 - ▶ L'accompagnement des personnes âgées en capacité d'entreprendre pour leur permettre de devenir des travailleurs indépendants avec un accès au crédit à des conditions plus douces.
 - ▶ L'appui aux retraités hautement qualifiés encore en capacité d'entreprendre dans les domaines de spécialisation ci-après : Santé, architecture, formation, consultance, innovation, etc.
- **Programme spécial de mise en place** de centres d'entraide scolaire avec les composantes suivantes : Ecole communale de préparation aux examens et concours, Organisation des cours communaux du soir.

18 Assurer une meilleure gouvernance de la santé au plan local.

- **Mettre à la disposition** des populations un Bus Info Santé de la commune incluant des services ciblés comme le dépistage itinérant pour prévenir le risque de cancer du sein et du col de l'utérus, la lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, etc.
- **Faire fonctionner** en permanence un service de soutien sanitaire à l'intention des personnes âgées incluant un numéro vert et des visites à domicile.
- **Soutenir la création** d'une assurance santé communale avec une gratuité pour les seniors.
- **Mettre en place une campagne** de communication sur l'accessibilité des programmes de santé de proximité de l'Etat (Plan sésame, Gratuité 0 à 5 ans, Césarienne, Hémodialyse, Handicapés, Bourses sécurité familiale, CMU daara, etc.).
- **Doter la commune d'une structure** socio-sanitaire spécialisée en géronto-gériatrie et en maladies tropicales.
- **Relever le plateau médical** des postes de santé de la Commune.

19 Faire émerger un Pôle communal de ressources RSE pour valoriser les initiatives, favoriser les synergies des politiques RSE des entreprises de l'espace communal.

- **Mettre en place** l'Observatoire communal de l'emploi.
- **Faire adhérer** les entreprises de la Commune à une charte du 1er emploi.
- **Mettre sur pied** le club des entreprises championnes de la RSE.

20

Mettre en place une politique de prise en charge de l'accueil et des prestations à l'enfant.

- **Créer des crèches** et des jardins d'enfants à l'échelle de la Commune.
- **Faciliter l'accès** aux structures éducatives spécialisées pour les enfants en situation de handicap (subvention, accompagnement).

21

Redynamiser l'offre sportive communale.

- **Augmenter le nombre** de Clubs sportifs bénéficiaires des subventions de la commune.
- **Diversifier l'offre** sportive communale.
- **Devenir sponsor** officiel des deux plus grands clubs de la Commune.
- **Convenir**, avec les associations sportives bénéficiaires de subventions de la Commune, d'un contrat annuel d'objectifs lié à des actions dans le domaine de l'éducation et de l'environnement.
- **Favoriser et accompagner** le développement des activités sportives et de divertissement en plein air et pour toutes les saisons.

22

Elaborer, financer et mettre en œuvre des politiques éducatives spécifiques en faveur des élèves et étudiants originaires de la commune, exclus, à un moment ou à un autre, du circuit officiel d'enseignement et dont la solvabilité des parents ne leur permet pas de poursuivre leurs études dans les établissements privés de la place.

- **Assurer le développement** de filières de formation en cycles courts permettant aux jeunes en décrochage scolaire de suivre des parcours de formation insertion sous le label « Ecole Communale de la seconde chance ».
- **Mettre en place** les cours communaux du soir pour les élèves en décrochage scolaire pour une préparation aux examens et concours avec possibilité de réintégrer le circuit officiel d'enseignement.
- **Faire fonctionner** des ateliers d'aide à la citoyenneté numérique : réseaux sociaux, identité numérique, logiciels libres.
- **Mettre en place** une cantine municipale.

23

Renouer avec les bonnes pratiques en matière d'aménagement urbain et de recherche de visibilité à long terme, de planification, d'urbanisme et d'occupation du sol.

- **Réaliser un plan communal** d'aménagement et de développement territorial (PCADT).
- **Mettre en place un programme** de mise en œuvre du plan adopté.
- **Mettre à jour le plan communal** d'occupation des sols.
- **Aménager la première promenade** urbaine le long de la VDN longeant Sacré-Cœur 3.

24 Développer une politique culturelle ambitieuse et assurer la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine.

- **Mettre en place** un passeport culturel couvrant le Sénégal pour favoriser l'éveil à la culture dès le plus jeune âge.
- **Organiser un festival** international annuel des territoires.
- **Financer la création** d'un pôle d'écriture (calligraphie arabe et française) pour compléter l'offre culturelle de la commune.
- **Mettre sur pied un conservatoire** communal des arts.

25 Apporter tout le soutien de la commune au développement économique local.

- **Mettre en place**, en inclusivité, une mutuelle municipale robuste permettant de faire face à la problématique du financement des start-up et autres entreprises locales.
- **Créer et animer** une régie municipale de transports publics locaux qui donnera la priorité au ramassage scolaire.
- **Créer et gérer un service** de restauration collective et de portage de repas à domicile sur commande via le centre de réservation de la cuisine centrale communale.
- **Orienter l'investissement privé** (IDE, investisseurs nationaux) dans des secteurs cibles comme : le développement et l'accompagnement des métiers liés au numérique (cyber sécurité, centre d'appels locaux), le développement des métiers verts liés à l'aménagement de parcs, squares, jardins et plantations d'alignement, la mise en place d'une fabrique de glace et d'une chaîne de froid, l'enseignement technique et la formation professionnelle dans les nouveaux métiers, la confiserie, la boulangerie et la pâtisserie, le recyclage, les aliments élaborés, la médecine de ville, la solarisation, la sérigraphie, les panneaux et lampadaires solaires, la haute couture, la construction métallique, le commerce en ligne, la nouvelle industrie de l'eau en sachets ou en bouteilles, etc.
- **Diffuser un guide** annuel des acteurs économiques.

Electrices. Electeurs

Mes Chers Parents de Mermoz Sacré-Cœur,

Telle est ma profession de foi.
Tels sont mes principaux engagements pour les cinq
(05) années à venir.

Le 23 janvier prochain, Allez voter la liste
GOX YU BESS !

Faites le choix d'une nouvelle énergie pour l'avenir
de Mermoz Sacré-Cœur avec une offre adéquate-
ment centrée sur vos besoins.

Ndiack Lakh

Scannez ce code QR pour nous rejoindre



Contactez-nous au 77 912 55 57



REPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI
ELECTIONS MUNICIPALES du 23 JANVIER 2022
DEPARTEMENT DE DAKAR
COMMUNE DE MERMOZ SACRÉ-CŒUR

LA COALITION
GOX YU BESS
SCRUTIN MAJORITAIRE

TITULAIRES

	PRENOM (S)	NOM	PROFESSION
1.	PRENOM	NOM	PROFESSION
2.	PRENOM	NOM	PROFESSION
3.	PRENOM	NOM	PROFESSION
4.	PRENOM	NOM	PROFESSION
5.	PRENOM	NOM	PROFESSION
6.	PRENOM	NOM	PROFESSION
7.	PRENOM	NOM	PROFESSION
8.	PRENOM	NOM	PROFESSION
9.	PRENOM	NOM	PROFESSION
10.	PRENOM	NOM	PROFESSION
11.	PRENOM	NOM	PROFESSION
12.	PRENOM	NOM	PROFESSION
13.	PRENOM	NOM	PROFESSION
14.	PRENOM	NOM	PROFESSION
15.	PRENOM	NOM	PROFESSION
16.	PRENOM	NOM	PROFESSION
17.	PRENOM	NOM	PROFESSION
18.	PRENOM	NOM	PROFESSION
19.	PRENOM	NOM	PROFESSION
20.	PRENOM	NOM	PROFESSION
21.	PRENOM	NOM	PROFESSION
22.	PRENOM	NOM	PROFESSION
23.	PRENOM	NOM	PROFESSION
24.	PRENOM	NOM	PROFESSION
25.	PRENOM	NOM	PROFESSION

SUPPLÉANTS

	PRENOM (S)	NOM	PROFESSION
1.	PRENOM	NOM	PROFESSION
2.	PRENOM	NOM	PROFESSION
3.	PRENOM	NOM	PROFESSION
4.	PRENOM	NOM	PROFESSION
5.	PRENOM	NOM	PROFESSION
6.	PRENOM	NOM	PROFESSION
7.	PRENOM	NOM	PROFESSION
8.	PRENOM	NOM	PROFESSION
9.	PRENOM	NOM	PROFESSION
10.	PRENOM	NOM	PROFESSION
11.	PRENOM	NOM	PROFESSION
12.	PRENOM	NOM	PROFESSION
13.	PRENOM	NOM	PROFESSION
14.	PRENOM	NOM	PROFESSION
15.	PRENOM	NOM	PROFESSION
16.	PRENOM	NOM	PROFESSION
17.	PRENOM	NOM	PROFESSION
18.	PRENOM	NOM	PROFESSION
19.	PRENOM	NOM	PROFESSION
20.	PRENOM	NOM	PROFESSION
21.	PRENOM	NOM	PROFESSION
22.	PRENOM	NOM	PROFESSION
23.	PRENOM	NOM	PROFESSION
24.	PRENOM	NOM	PROFESSION
25.	PRENOM	NOM	PROFESSION